APPEL À PROJET DISPOSITIF DE L'UE

Labellisation "Entreprendre, la région à vos côtés"

Publics concernés

- #Établissement public
- #Association
- #Entreprise

Domaines secondaires

- #Économie territoriale

La Région Nouvelle Aquitaine lance son appel à candidatures 2027-2028 pour renouveler le dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés ». Il ambitionne de mobiliser un réseau de structures labellisées afin de proposer partout en Nouvelle-Aquitaine un accompagnement coordonné, personnalisé et de qualité. Il participe à la pérennisation des entreprises, à la vitalité économique des territoires et à la mise en œuvre des ambitions régionales en matière de transitions, d'inclusion et de développement territorial.

Objectif

Le dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés » vise à labelliser des structures capables de proposer un accompagnement de qualité aux créateurs/créatrices et repreneurs/repreneuses d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de garantir un service homogène, gratuit, personnalisé et de proximité, tout en renforçant la pérennité des projets entrepreneuriaux et leur contribution aux transitions économiques, sociales et environnementales.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : **novembre 2026**
- **Webinaire de présentation : Le 23 novembre 2026 à 14h30 pour les structures n'ayant pas obtenu l'invitation, veuillez vous inscrire en suivant le lien suivant : Outil d'inscription**
- Clôture des candidatures : **31 décembre 2026**
- Démarrage des dispositifs : **1er janvier 2027** (avec effet rétroactif pour les dépenses éligibles)

Bénéficiaire

Peuvent candidater les organismes publics ou privés disposant d'une expertise reconnue depuis 5 ans ou plus dans l'accompagnement entrepreneurial et d'une capacité d'intervention en Nouvelle-Aquitaine. Les structures candidates doivent démontrer une expertise métier reconnue, une couverture territoriale effective, des moyens humains dédiés, des partenariats solides, une situation administrative et financière saine ainsi qu'une capacité à garantir un accompagnement accessible et de qualité à tous les publics, conformément aux cahiers des charges et aux formulaires de demande disponibles ci-dessous.

Montant

Pour les labels Création, Reprise et Structuration financière, la subvention régionale est calculée sur la base d'une assiette de dépenses éligibles comprenant :

- Les dépenses de personnel,
- Les charges directes liées à l'opération
- Un forfait de charges indirectes.

L'intervention régionale est plafonnée à **60 % du coût total éligible**, dans le respect de la réglementation applicable aux aides publiques et des éventuels cofinancements mobilisés. En cas de concours du Fond Social Européen +, le taux cumulé de **financement public ne peut excéder 80 %**.

Pour le label Test d'activité, l'aide prend la forme d'un **financement forfaitaire** calculé en fonction du nombre de Contrats d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) signés, **dans la limite des plafonds définis par le cahier des charges.**

Critères de sélection

Les dossiers de candidature font l'objet d'une instruction par les services de la Région sur la base des critères définis dans le cahier des charges du label sollicité. Sont notamment appréciés :

- La capacité **juridique, technique et financière du candidat,**
- Son **expérience** et son **niveau d'expertise** dans le domaine concerné,
- La pertinence de **son offre de service**,
- L'adéquation des **moyens humains mobilisés**,
- La **couverture territoriale** proposée,
- La qualité des **partenariats mobilisés,**
- Sa capacité à répondre aux **objectifs régionaux** en matière d'accompagnement **entrepreneurial, d'inclusion, de transitions et de développement territorial.**

Pour être retenu, le candidat doit **satisfaire à l'ensemble des critères obligatoires** prévus par le cahier des charges et démontrer sa capacité à assurer un accompagnement de qualité **conforme aux exigences du dispositif "Entreprendre, la Région à vos côtés" et à produire les livrables attendus.**

Comment faire ma demande ?

- Télécharger le dossier de candidature correspondant au(x) label(s) visé(s).
- Consulter le cahier des charges et les annexes associées.

- Compléter votre dossier et rassemblez les pièces justificatives demandées.
- Déposer votre candidature avant le 31 décembre 2026, à l'adresse dett.sctr@nouvelle-aquitaine.fr.